Corrigé – Brevet 2023 – histoire-géographie-EMC – Antilles, Guyane (remplacement)

Analyser et comprendre des documents en géographie, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie *(20 pts)*

Documents : extrait d'un article de Maud Navarre, « Les dessous du rêve champêtre », revue Sciences Humaines, octobre 2020 (document 1) ; campagne publicitaire « Souriez, vous respirez » pour la Haute-Vienne, présentée dans un article du 1er juillet 2020 publié sur le site de l'assemblée des départements de France (document 2).

1. D'après le géographe Olivier David et le sociologue B. Coquard, l'éloignement des villes a plusieurs conséquences sur la vie des jeunes ruraux :

- des **loisirs moins variés** : « L'offre de loisir est donc moins diversifiée en milieu rural » ; les jeunes ruraux ont moins d'activités culturelles et des sports moins diversifiés (« foot », « piscine », « tennis ») ;
- des **problèmes de mobilité** : « Six jeunes ruraux sur dix renoncent à une activité sociale, de loisir ou à une formation faute de moyen de locomotion » ; ils sont « particulièrement dépendants de leurs parents et des transports scolaires » ;
- des **études plus courtes** : les jeunes ruraux « ont tendanciellement des parcours scolaires plus courts et s'orientent davantage vers des formations professionnelles », car il faut souvent « aller en pension au lycée d'une ville proche », puis quitter la maison familiale pour les études supérieures.

2. Ce document a été réalisé à la suite de la **crise sanitaire du Covid-19** et du **confinement** du printemps 2020 : « La crise sanitaire a accentué les désirs d'espace et de nature. Depuis la fin du confinement, l'heure est à la réflexion pour les Français ». Enfermés chez eux, beaucoup d'habitants des grandes villes ont souffert du manque d'espace.

3. Cette campagne cherche à **attirer de nouveaux habitants** dans le département de la **Haute-Vienne**, un département rural du Limousin, comme l'indique l'adresse du site « venez-vivre-en-haute-vienne.fr ». Elle vise les citadins qui veulent « quitter les grandes villes » : il s'agit d'« attirer de nouveaux habitants et les accompagner dans leur installation ». Pour cela, elle met en avant la qualité de vie : une jeune femme souriante, en plein air, le slogan « Souriez, vous respirez » (qui suggère un air pur, loin de la pollution urbaine) et trois promesses : « + de m² », « + de convivialité », « + d'opportunités ».

4. Les deux documents donnent une image opposée des espaces ruraux. Le **document 1** montre les **difficultés** de la vie à la campagne pour les jeunes : peu de loisirs, dépendance aux parents pour se déplacer, études plus courtes ; à l'adolescence, « beaucoup de jeunes voudraient bien regagner la ville ». Le **document 2** présente au contraire la campagne comme un espace **attractif**, où l'on vit mieux qu'en ville grâce à l'espace, à la nature et à la convivialité. Ces points de vue s'expliquent par la nature des documents : le premier est l'analyse de chercheurs (un géographe et un sociologue) qui observent la réalité ; le second est une publicité, réalisée pour donner envie de s'installer, qui ne montre que les atouts. De plus, le document 1 parle des jeunes qui ont grandi à la campagne, alors que le document 2 s'adresse à des citadins, surtout des adultes, qui pourraient venir y vivre.

5. Les espaces de faible densité, comme le département de la **Lozère**, le moins peuplé de France, souffrent de l'éloignement des villes et des services. Plusieurs actions sont mises en place pour surmonter ces difficultés. D'abord, les départements mènent des **campagnes d'attractivité**, comme celle de la Haute-Vienne (document 2), pour attirer de nouveaux habitants et les aider à s'installer. Ensuite, les collectivités

développent l'**accès aux services** : maisons de santé qui regroupent plusieurs médecins, maisons France Services qui rassemblent en un seul lieu plusieurs démarches administratives, transport scolaire et transport à la demande pour répondre aux problèmes de mobilité des jeunes décrits dans le document 1. Le **numérique** est aussi un levier : l'installation de la fibre permet le télétravail, et des espaces de travail partagés (tiers-lieux) s'ouvrent dans les bourgs. Enfin, ces espaces misent sur leurs **atouts** : en Lozère, les paysages protégés du Parc national des Cévennes et des gorges du Tarn attirent les touristes, et les productions agricoles de qualité sont valorisées. Grâce à ces actions et au désir de nature renforcé par la crise sanitaire, certains espaces ruraux regagnent des habitants.

> 💡 **Astuce.** À la question 4, compare toujours la **nature** et l'**auteur** des deux documents : une publicité et une étude de chercheurs n'ont pas le même objectif, et c'est souvent ce qui explique qu'ils s'opposent.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques *(20 pts)*

1. Développement construit (13 points)

Plan : I. Des violences extrêmes contre les militaires ; II. Des civils pris pour cibles ; III. Le génocide des Juifs et des Tsiganes, sommet de la guerre d'anéantissement.

> La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) commence avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie le 1er septembre 1939. C'est une guerre totale et une guerre d'anéantissement : il ne s'agit plus seulement de vaincre l'ennemi mais de le détruire. Elle fait plus de 50 millions de morts, dont une majorité de civils. Quelles formes de violence ont subies les militaires et les civils ?
>
> Les **militaires** subissent d'abord des combats d'une violence extrême. Sur le front de l'Est, l'Allemagne attaque l'URSS en juin 1941 : la bataille de **Stalingrad** (1942-1943) fait des centaines de milliers de morts. Dans le Pacifique, Américains et Japonais s'affrontent île par île, et les pilotes kamikazes japonais se sacrifient. Les prisonniers de guerre sont aussi victimes : plusieurs millions de soldats soviétiques capturés par les Allemands meurent de faim, de froid et de mauvais traitements.
>
> Les **civils** sont eux aussi pris pour cibles. Les villes sont écrasées sous les **bombardements** : Londres pendant le Blitz (1940-1941), puis les villes allemandes comme Dresde en 1945, et enfin Hiroshima et Nagasaki, détruites par des bombes atomiques américaines les 6 et 9 août 1945. Dans les pays occupés, les nazis pillent, déportent et exécutent des otages ; le 10 juin 1944, la division SS Das Reich massacre la population d'**Oradour-sur-Glane**, soit plus de 600 personnes.
>
> La forme la plus extrême de violence est le **génocide**. Les nazis veulent exterminer les Juifs d'Europe : ils les enferment dans des ghettos, les font fusiller par les Einsatzgruppen à l'Est à partir de 1941, puis les déportent vers des **centres de mise à mort** comme Auschwitz-Birkenau ou Treblinka, où ils sont assassinés dans des chambres à gaz. Environ six millions de Juifs sont tués. Les Tsiganes sont aussi victimes d'un génocide.
>
> Ainsi, la Seconde Guerre mondiale est une guerre d'anéantissement où les civils sont autant visés que les soldats. Ces crimes conduisent, après 1945, au jugement des dirigeants nazis au procès de Nuremberg et à la définition du crime contre l'humanité.

> ⚠ **Piège.** La consigne demande les violences envers les **civils et** envers les **militaires**. Beaucoup de copies oublient les soldats et les prisonniers de guerre : consacre-leur un paragraphe.

2. Comprendre et utiliser un autre langage : utiliser des repères (7 points) — sur l'annexe :

1. Frise chronologique (compléter les cadres) :

- Arrivée d'Hitler au pouvoir : **1933** (il est nommé chancelier le 30 janvier 1933).

- Invasion de la Pologne et début de la Seconde Guerre mondiale : **1939** (1er septembre 1939).
- Fin de la Seconde Guerre mondiale : **8 mai 1945** en Europe (capitulation de l'Allemagne, signée à Reims le 7 mai et entrée en vigueur le 8 mai, comme le rappelle le journal reproduit dans le cadre) ; on peut ajouter sur la deuxième ligne **2 septembre 1945**, date de la capitulation du Japon, qui marque la fin de la guerre en Asie.

2. Carte de l'Europe en 1939 : colorier un pays de l'Axe, par exemple l'**Allemagne** (au centre de l'Europe) ou l'**Italie** (la péninsule en forme de botte, au sud), avec une couleur ; colorier un pays allié, par exemple le **Royaume-Uni** (l'île au nord-ouest) ou la **France**, avec une autre couleur bien différente.

3. Légende : reproduire dans chaque case la couleur utilisée sur la carte et écrire le nom : « Un pays de l'Axe — Nom : Allemagne » ; « Un pays allié — Nom : Royaume-Uni » (ou France).

> ⚠ **Piège.** En 1939, l'**URSS** n'est pas un pays allié : elle a signé un pacte de non-agression avec l'Allemagne en août 1939 et n'entre en guerre contre elle qu'en juin 1941. Choisis plutôt le Royaume-Uni ou la France, en guerre contre l'Allemagne dès septembre 1939.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. L'« ultra fast fashion » désigne des **sociétés de vente de vêtements « 100% en ligne »**, comme Shein, Boohoo ou Emmiol, qui pratiquent « des prix défiant toute concurrence », souvent accompagnés de promotions. Elles proposent « un nombre d'articles gigantesque et de nouvelles références tous les jours, de nouvelles collections en un temps record, plus rapidement encore que les géants de la fast fashion comme H&M ou Zara ». C'est donc une mode produite en énorme quantité, très vite et à très bas prix, pour être renouvelée sans cesse.

2. Ce mode de consommation séduit les jeunes, qui sont la cible principale (« en cœur de cible les 25 ans et moins »), pour deux raisons. D'abord, les **prix très bas** : « T-shirts à 5 euros, robes à 8 euros » ; Lola, 18 ans, peut ainsi suivre la tendance « sans dépenser une somme astronomique ». Ensuite, la **présence sur les réseaux sociaux** : la marque est « omniprésente sur les réseaux sociaux », et les vidéos de *hauls*, où des consommateurs déballent et essaient leurs vêtements, l'ont rendue populaire sur TikTok, réseau très utilisé par les adolescents.

3. Conséquence sociale : des employés d'usines en Chine travaillant pour Shein « travaillaient jusqu'à 75 heures par semaine, rythme illégal dans le pays ». **Conséquence environnementale** : la mode éphémère est le « troisième secteur le plus consommateur d'eau » et serait responsable chaque année de « 2% des émissions globales de gaz à effet de serre », autant que le transport aérien international et le trafic maritime réunis.

4. Selon l'infographie, 80 % des Français ont changé leurs habitudes en matière de textiles et de chaussures. Les deux gestes éco-responsables les plus pratiqués sont : **trier leurs placards** deux fois par an ou plus (**78 %**) et **donner une seconde vie aux produits** par l'entretien, la réparation, la vente ou le don (**77 %**). Viennent ensuite l'achat de produits seulement quand le besoin est réel (72 %).

5. *Exemple de texte :*

> Je sais que vous aimez commander des vêtements à petit prix sur les sites d'ultra fast fashion, et je comprends : on suit la mode sans se ruiner. Mais je voudrais vous alerter sur le vrai prix de ces vêtements.
>
> Ces prix très bas cachent d'abord des **conséquences sociales** graves : dans des usines en Chine qui travaillent pour ces marques, des employés font jusqu'à 75 heures par semaine, un rythme illégal. Ils ont pourtant les mêmes droits que nous à des conditions de travail dignes. Ils cachent aussi des **conséquences environnementales** : la mode éphémère est le troisième secteur le plus consommateur d'eau et produirait 2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, autant que les avions et les bateaux du commerce international réunis. Et des vêtements achetés pour être portés deux fois finissent vite à la poubelle.

> Pourtant, il est facile de changer ses habitudes, et la plupart des Français l'ont déjà fait : 80 % d'entre eux pratiquent des gestes éco-responsables. On peut d'abord **acheter moins**, seulement quand on en a vraiment besoin, et choisir des vêtements de **bonne qualité**, qui durent plus longtemps. On peut ensuite **donner une seconde vie** à nos vêtements : les entretenir, les réparer, les revendre, les échanger entre amis ou les donner à une association, ou les déposer dans les bornes de collecte textile. Acheter **d'occasion**, dans une friperie ou une ressourcerie, permet d'avoir des pièces originales pour moins cher. Enfin, on peut privilégier les vêtements fabriqués en France ou en matières recyclées.
>
> Consommer de façon responsable, c'est aussi agir en citoyen : la Charte de l'environnement, intégrée à la Constitution en 2005, affirme que « Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement ». Et si on organisait ensemble un vide-dressing au collège ?

> 💡 **Astuce.** La question 5 attend deux choses : les **conséquences négatives** (sociales et environnementales, tirées du document 1) **et** les **moyens d'agir** (tirés du document 2 et de tes connaissances). Sans l'une des deux parties, la réponse est incomplète.

Conseils pour le jour J

Ce sujet commence par la géographie (espaces de faible densité) et place l'histoire dans le développement construit : lis bien les en-têtes pour ne pas te tromper de partie. Compte environ 45 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 et 25 minutes pour l'EMC.

Dans l'exercice 1, la question 1 demande **trois** conséquences **différentes** : loisirs, mobilité et études. Trois exemples de loisirs ne comptent que pour une seule conséquence. À la question 5, cite un exemple précis d'espace de faible densité étudié en classe (un département rural, l'intérieur de la Guyane…) et nomme les actions (maisons de santé, France Services, fibre, transport à la demande).

Dans le développement construit, les correcteurs attendent des faits précis et datés : Stalingrad, les bombardements, Oradour-sur-Glane, Auschwitz-Birkenau, Hiroshima. Sur l'annexe, n'oublie pas la date complète (jour, mois, année) demandée pour la fin de la guerre, et utilise les mêmes couleurs sur la carte et dans la légende.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).